



AGENT LOGISTIQUE

Délivré à Monsieur WAYMEL Alexandre

Sous l'égide de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du Textile

A l'issue de la délibération du jury réuni le 19 Mars 2008

Fait à Clichy

le 19 Mars 2008

Le Président du jury (signature)



Le Titulaire (signature)

La Fédération (cachet et signature)